

REGLEMENT COVID RUN

Conditions générales :

Le déroulement de l'épreuve s'effectuera suivant le protocole sanitaire établi pour respecter les mesures gouvernementales. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance, et s'engage à les respecter.

1 - Admission

L'épreuve est ouverte à tous, avec une autorisation parentale pour les mineurs. Chaque concurrent reconnaît qu'il doit être en capacité physique suffisante pour participer à l'épreuve à laquelle il s'est inscrit et qu'il fait contrôler son état de santé régulièrement par un corps médical.

2 - Inscription

Les inscriptions se feront en ligne sur le site internet : adn-event77.fr . Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

3 – Epreuves et horaires

La course aura lieu le Dimanche 8 mars 2021 se déroulant de la manière suivante :

Départ par vague de 5 personnes toutes les 5 minutes entre 9h et 11h.

Distances : 5 km (1 boucle), 10 km (2 boucles) et 15 km (1 boucle de 5km et un circuit de 10 km)

5 – Obligation du concurrent

Chaque personne inscrite recevra un dossard avec une puce électronique. Ils devront passer par les points de contrôle de leur circuit. La participation aux courses est soumise au strict respect du protocole sanitaire défini en annexe.

6 – Droit à l'image ; CNIL

Chaque coureur autorise l'organisation ADN EVENT à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à la communication de l'épreuve. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

7 – Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de:

Accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé, par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisateur et par le non-respect du présent règlement. Il est de la responsabilité des concurrents de rester sur les parcours balisés, d'être en bonne santé...

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. Le retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

PROTCOLE SANITAIRE

En raison du contexte sanitaire, le regroupement de plus de 6 personnes dans l'espace public est interdit. La tenue d'événements sportifs ne peut plus se dérouler comme avant.

ADN EVENT 77 souhaite permettre aux sportifs de pouvoir reprendre à minima des sensations de courses. Aussi, nous proposons aux sportifs qui le souhaitent, de courir sur des parcours balisés, et de bénéficier d'un temps de circuit grâce au chronométrage électronique.

Dans le but de limiter au maximum la propagation du virus, et garantir la sécurité de tous, les participants devront respecter et accepter plusieurs règles, à prendre les mesures pour assurer la sécurité de tous et à anticiper les actions à mettre en œuvre.

Avant l'événement

Il sera demandé aux participants de limiter la venue de proches qui seraient spectateur, et de ne pas se trouver dans l'espace du passage des coureurs. Il sera rappelé l'interdiction d'être à plus de 6 au même endroit.

Chaque participant devra respecter l'horaire qui lui sera attribuée. Des signalétiques seront placés pour laisser un espace d'au moins 2 mètres entre chaque personne.

Une communication à destination des personnes inscrite sera transmise sur le respect des gestes barrières dictés par le gouvernement afin de limiter la propagation du virus :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres et/ou porter un masque, notamment quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Pendant l'événement, la communication se fera à l'aide d'une signalétique pédagogique et de messages sonores.

Avant le départ

Il sera demandé :

- Aux coureurs ayant contracté la COVID-19 de consulter un médecin en amont pour s'assurer de la non contre-indication à la pratique de la discipline
- De ne pas cracher au sol et de porter éventuellement une visière en courant
- De prévenir l'organisation après-course en cas de déclaration de maladie
- D'utiliser l'application TousantiCovid au cours de l'événement
- Désinfection régulière des espaces et mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Le départ

Le port du masque est obligatoire sur la zone de départ et le conserver avec soi jusqu'à l'arrivée.

Chaque participant devra scrupuleusement respecter son horaire de départ dédié.

Pendant la course

Le parcours s'étale sur l'ensemble de la base pour limiter les flux importants de coureurs dans la même zone.

Il n'y aura pas de ravitaillement « libre-service », une éventuelle collation sera remise individuellement par les bénévoles équipés de gants.

L'arrivée

La zone d'arrivée sera délimitée, et interdite aux non-participants. Les participants seront invités à quitter la zone rapidement après leur arrivée en suivant un parcours à sens unique.

Le port du masque sera obligatoire dès le passage de la ligne d'arrivée.

L'après course

Les participants pourront consulter leur résultat en ligne pour supprimer les regroupements devant le tableau des résultats, et sans mise en place d'un protocole de remise des prix sur place.

Pendant les 14 jours suivants l'événement, les participants ayant contracté la COVID-19 sont invités à contacter cette cellule.